



Restaurant scolaire

Accueil Péri-scolaire

Accueil de Loisirs mercredi et vacances

La gestion des accueils se fait via un portail familles, dont l'adresse est : leloroux.portail-familles.net.

Suite à votre inscription, vous **recevrez sous 8 jours environ, un mail comportant vos codes d'accès et mot de passe pour vous connecter, et personnaliser votre compte (vérifiez les spams)**.

Ce compte sur le portail vous permet :

- de gérer les informations relatives à votre dossier. Merci de vérifier les informations vous concernant et de nous prévenir d'une éventuelle erreur.

Un manuel d'utilisation du portail est disponible en téléchargement sur le site de la Ville à la rubrique « Vie scolaire, restauration scolaire », ainsi que sur le portail familles à la rubrique « Vie scolaire ».

- De gérer les réservations et annulations

Les réservations régulières sont **pré-enregistrées** selon les informations portées sur le dossier unique d'inscription. Les réservations **ponctuelles** et les **annulations** doivent se faire sur le portail familles.

Inscription et/ou annulation : pour une bonne organisation des services, **la modification (inscription ou annulation) est obligatoire** :

- jusqu'à 09h05 le jour même pour le restaurant scolaire,
- jusqu'à 7h :

- le jour même pour l'Accueil Péri-scolaire,

- le mardi la veille pour le mercredi (le lendemain)

- le mercredi, de la semaine précédent le 1er jour des vacances sur le portail familles.

Au-delà de ces horaires :

- en cas d'absence la présence sera facturée (voir le règlement de fonctionnement).

- L'inscription mercredi et vacances se fera à l'accueil de la maison de l'Enfance en fonction des places disponibles,

- le repas restaurant scolaire Maxime Marchand sera facturé 1€ supplémentaire en présence sans réservation.